



HAL
open science

Anne Wyvekens, L'insertion locale de la justice pénale, aux origines de la justice de proximité

Jacques Faget

► To cite this version:

Jacques Faget. Anne Wyvekens, L'insertion locale de la justice pénale, aux origines de la justice de proximité. Genèses. Sciences sociales et histoire, 1998, 30, pp.159-160. halshs-03139638

HAL Id: halshs-03139638

<https://shs.hal.science/halshs-03139638>

Submitted on 25 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Anne Wyvekens, *L'insertion locale de la justice pénale, aux origines de la justice de proximité*

Jacques Faget

Citer ce document / Cite this document :

Faget Jacques. Anne Wyvekens, *L'insertion locale de la justice pénale, aux origines de la justice de proximité*. In: Genèses, 30, 1998. Emigrés, vagabonds, passeports. pp. 159-160;

https://www.persee.fr/doc/genes_1155-3219_1998_num_30_1_1780_t1_0159_0000_3

Fichier pdf généré le 14/05/2018

devant de la scène pour le plus contemporain. Dans cette différence des approches, les études sur Madrid (F.-J. Marín, R. Mas) et Paris (M. Garden) sont aux antipodes, mais tout n'est pas aussi tranché. Voyons deux grands ports de plus près.

L'étude sur Barcelone a quelque chose d'un modèle. Quatre auteurs, tous architectes, y ont collaboré : les trois directeurs du volume et A. Garcia Espuche. Ce dernier et M. Guàrdia traitent de l'avant Cerdà (1859), F.J. Monclús et J.-L. Oyón de la suite. D'abord, description du « milieu naturel » et du « milieu historique » (la fondation romaine et la ville frontière à partir de la reconquête chrétienne dès 801). Trois chapitres s'ordonnent ensuite de façon chronologique : « l'héritage médiéval » (1000-1500), la ville immobile (1500-1714), la rupture des équilibres (1714-1833). Le traitement de la période 1833-1936 est, en revanche, organisé thématiquement : l'expansion de la ville industrielle (1833-1936) fournit le cadre de trois chapitres d'histoire urbanistique : vers un nouveau paysage urbain (1833-1859), le projet de Cerdà et la superposition des initiatives urbanistiques (1859-1936), le rôle des infrastructures dans le processus de suburbanisation (1859-1936). Deux chapitres de synthèse (1859-1936) traitent de la division sociale de l'espace et de la diversification des formes urbaines. La dernière période (1936-1992) fait l'objet de quatre chapitres thématiques : le développement de la région urbaine, les processus de ségréga-

tion, tertiairisation du centre et formation de nouvelles périphéries, la planification, détérioration et dispersion des formes urbaines, enfin les interventions urbanistiques les plus récentes. L'attention à l'urbanisme et à la morphologie donne à l'ensemble une forte unité qui en fait un petit traité.

L'étude sur Marseille est peu représentative du volume français par le nombre (dix) et la diversité disciplinaire des auteurs. D'abord le site et son occupation des Phocéens à nos jours, puis la naissance de la vieille ville (x^e-xv^e siècles). Est ensuite décrite une série de processus qui s'enchaînent tout en se recouvrant partiellement dans leur chronologie, entre rupture baroque et rupture haussmannienne : la création de la ville nouvelle (1666-milieu xviii^e), le commerce (xviii^e), l'urbanisation libérale à l'échelle de l'agglomération (xix^e) puis des opérations de lotissement (1780- 1870), les transformations haussmanniennes enfin (milieu xix^e-début xx^e). Les chapitres suivants traitent de grands thèmes sur plusieurs siècles : les types architecturaux (xvii^e-xix^e), les infrastructures (xix^e-xx^e), populations et territoires (longue durée), pouvoirs et politique (depuis la fin xix^e), l'aire urbaine puis les plans d'urbanisme (depuis la Seconde Guerre). Chaque auteur expose son affaire sans limite chronologique nette (et avec un soin inégal), cela fait un peu désordre. Mais quelle belle leçon d'histoire urbaine construite sur la multiplication des éclairages et des échelles d'analyse.

Christian Topalov

■ Anne Wyvekens

L'insertion locale de la justice pénale, aux origines de la justice de proximité, Paris, L'Harmattan, 1997, 364 p.

Cet ouvrage, essentiellement généalogique, étudie de l'intérieur le fonctionnement de la justice pénale et son élaboration dans la décennie passée. La première partie retrace les étapes de l'émergence de la justice de proximité. On peut contester la place donnée en introduction au rôle moteur joué par le syndicat de la magistrature dans cette évolution qui tendrait à prouver qu'elle provient d'une dynamique interne à la profession, alors qu'à plusieurs reprises il est constaté que la justice n'est pas l'initiatrice de cette ouverture sur l'extérieur, la Chancellerie reprenant à son compte des idées qui ne sont pas siennes pour les accommoder à ses impératifs internes d'efficacité. Reste que toute cette partie sera très utile à ceux qui veulent explorer les mutations de la politique pénale. Y sont présentés et analysés tous les textes fondateurs, réformes juridiques, travaux de commission, rapports et circulaires ministériels spécifiques au domaine. Et l'on voit clairement les contextes institutionnels et politiques influencer sur les évolutions, tantôt libérales, tantôt sécuritaires de la politique pénale. La seconde partie du livre s'appuie sur trente entretiens réalisés dans quatre tribunaux auprès d'un échantillon représentatif de magistrats ayant des fonctions pénales. Il s'agit pour l'auteur de

faire le bilan de ce que représente la justice de proximité, pour la justice elle-même et non pas pour tous les acteurs sociaux qui y participent et contribuent à lui donner un sens. L'analyse de contenu de ces entretiens, rendue extrêmement vivante par le choix judicieux de nombreux extraits, montre clairement que les magistrats sont plutôt réfractaires à ce qu'ils perçoivent sous le vocable « insertion locale de la justice pénale ». A. Wyvekens dresse sept portraits-types de magistrats. Le type « hostile » veut préserver son indépendance et considère que faire de la prévention ne relève pas du juge pénal. Le type « non concerné », le plus souvent président ou assesseur de chambre correctionnelle, est uniquement préoccupé par son travail en juridiction. Le type « distancé attentiste », plutôt parquetier, ne distingue pas bien les contours de ce qu'il considère comme une politique à la mode. Le type « déçu critique », essentiellement juge pour enfants, considère ce remue-ménage comme un emballage nouveau donné à des pratiques anciennes et pense que le partenariat n'est pas une panacée en soi. Trois types tiennent un discours favorable à cette évolution, mais leurs motivations sont différentes. Le type « légitimiste » n'y voit d'intérêt que dans la possibilité d'améliorer l'image de la justice et surtout du magistrat. Le type « informatif », des magistrats du parquet, est avide d'informations pour exercer un meilleur contrôle de l'approvisionnement institu-

tionnel et parfois pour mieux exercer sa fonction. Seul le type « militant idéologue », sympathisant ou membre du syndicat de la magistrature, se dit favorable à une idée de modernité judiciaire, à une participation au fonctionnement d'associations et à la promotion d'expériences de médiation pénale ou de réparation. En fin de compte, cet ouvrage constitue un remarquable outil de connaissance sur l'idéologie professionnelle des magistrats et les fractures qui traversent ce corps. Il souligne les difficultés à impulser une dynamique de changement dans l'institution judiciaire, à faire prendre conscience les acteurs des enjeux sociaux qui ne les affectent pas directement. Il décode de manière intéressante cette dialectique de l'intérieur et de l'extérieur qui est à la source de la justice de proximité, mais dont on a finalement le sentiment qu'elle n'est pour la justice qu'une autre façon de dialoguer avec elle-même.

Jacques Faget

■ **Cécile Dauphin, Arlette Farge (éds),**

***De la violence et des femmes,* Paris, Albin Michel, 1997, 202 p.**

L'objet de ce livre pourra surprendre même les lecteurs habitués aux « gender studies ». En onze articles, cet ouvrage propose une approche des formes de la violence dans lesquelles les femmes sont impliquées, comme victimes et comme actrices, dans des situations aussi diverses que la

Grèce ancienne. La Révolution française, la Fronde, la société de l'Ancien Régime et du XIX^e siècle, la Grèce contemporaine, la guerre civile espagnole, la dernière guerre mondiale, l'ex-Yougoslavie et les romans de Strinberg. La grande diversité des cas étudiés, accentuée par l'hétérogénéité des démarches et des sources, trouve donc son unité dans la volonté de traiter *ensemble* la violence *des* femmes et la violence *sur* les femmes. Le point de vue choquera sans doute. Une méprise doit être évitée d'emblée : en aucun cas, les auteurs n'ont entrepris de mettre à égalité les deux formes de violences, ni d'établir de fausses symétries, encore moins de remettre en cause le principe anthropologique de la domination ordinaire des hommes sur les femmes. Tout au contraire, les exemples présentés montrent la marge de manœuvre que des femmes ont pu mettre en jeu selon les circonstances historiques dans ce cadre global. Le livre présente alors un intérêt pour deux raisons.

La première tient au fait qu'il permet de comprendre les oppositions habituellement posées entre la femme fragile et la barbare (qu'elle soit « tricoteuse » ou « pétroleuse »), ou entre la femme victime à défendre et la femme promise au viol. Les exemples de la Révolution française, de la guerre d'Espagne, de la Yougoslavie montrent fortement qu'il ne s'agit que des deux faces indissociables de la même construction sociale qui se méfie des femmes et qui les utilise dans des projets